

OBSERVATION PACA CONJONCTURE

L'essentiel de l'emploi et de l'économie

UN 2^e TRIMESTRE ATONE POUR L'EMPLOI MAIS UN TAUX DE CHÔMAGE QUI REPART À LA BAISSÉ

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, au 2^e trimestre 2018, le nombre de créations d'emploi s'essouffle mais le taux de chômage baisse aussi bien en rythme trimestriel qu'annuel. Le nombre de demandeurs d'emploi progresse moins vite sur un an, particulièrement chez les 50 ans ou plus. Les reprises d'emploi stagnent. Les perspectives économiques régionales et nationales sont favorablement orientées pour le 3^e trimestre.

EMPLOI ET CHÔMAGE

Les créations d'emploi se contractent

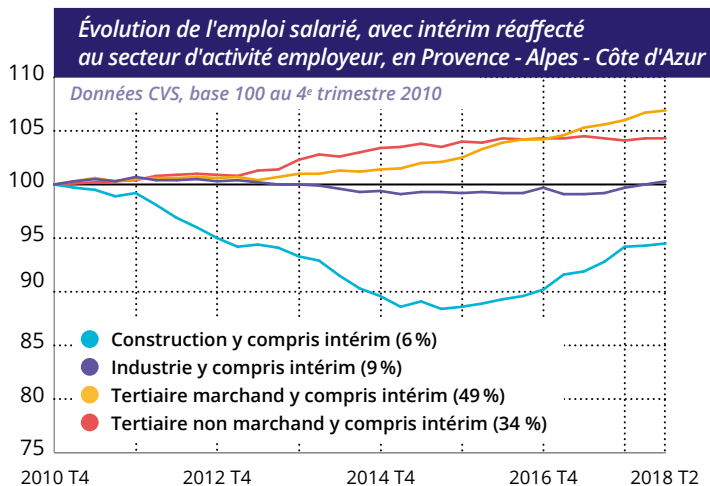
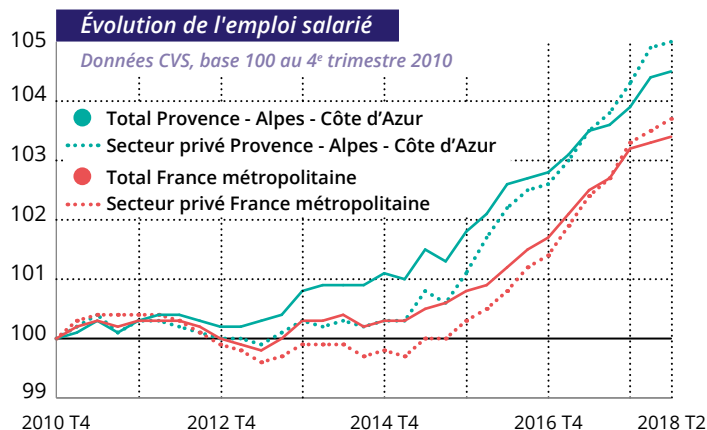
Les créations d'emploi salarié ralentissent

Au 2^e trimestre 2018, le nombre de salariés en emploi progresse de 0,1 % (soit +1 500 salariés) en Provence - Alpes - Côte d'Azur, après +0,5 %, et s'établit à 1 844 500. Ce ralentissement s'explique par l'essoufflement des créations d'emploi dans le secteur privé (+0,1 %, après +0,6 %) et par une croissance faible dans le secteur public (+0,1 %, comme au 1^{er} trimestre). En 2018, l'intérim contribue plus modérément à la croissance de l'emploi qu'au cours de ces deux dernières années : +1,2 % au 2^e trimestre (soit +600 intérimaires), après +0,7 %. Au total sur un an, le nombre de salariés s'accroît de 17 600 dans la région (+1,0 %, après +1,2 %).

En réaffectant chaque intérimaire à son secteur d'activité employeur, les créations d'emploi ralentissent fortement dans le **tertiaire marchand** au 2^e trimestre 2018, après un début d'année particulièrement dynamique : +1 200, après +6 400 (soit +0,1 %, après +0,7 %). La décélération est très vive dans l'*Hébergement-restauration* (+0,2 %, après +2,5 %) et l'*Information-communication* (+0,4 %, après +2,3 %) et plus modérée dans les *Transports et entreposage* (+0,5 %, après +0,9 %). La demande de travail continue d'augmenter dans les *Activités de soutien aux entreprises* et les *Autres activités de services* (+0,3 %, après +0,2 %). À l'inverse, la tendance à la baisse se poursuit dans les *Activités immobilières* (-0,9 %, après une stabilité) et dans les *Activités financières et d'assurance* (-0,5 %, après -0,2 %). Dans le *Commerce*, les créations d'emploi s'interrompent (-0,1 %, après +0,4 %).

Avertissement : Jusqu'à présent, les estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand – hors agriculture et activité des particuliers employeurs. **Depuis la publication de juillet 2018 portant sur le 1^{er} trimestre 2018, le champ est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié.** Sont ainsi ajoutés les salariés du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les salariés du tertiaire non marchand travaillent dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale. Parmi eux, 70 % relèvent du secteur public, les autres exercent une activité non marchande dans le privé (soutien scolaire, médecin, etc.). Par ailleurs, depuis la publication de juillet 2017 portant sur le 1^{er} trimestre 2017, les données sont établies par l'Insee en coproduction avec l'Acos (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Enfin, l'introduction de la **Déclaration sociale nominative (DSN)** en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.





**+ 0,1 %
de créations
d'emploi
au 2^e trimestre,
soit + 1 500 emplois
supplémentaires**

**Grâce à l'intérim,
l'emploi augmente
dans la construction
- 3,7 % de DPAE sur
le trimestre**

Dans le **tertiaire non marchand**, l'emploi se stabilise (après + 0,2 %), grâce au soutien de l'intérim qui compense la baisse des effectifs hors intérim.

Dans l'**industrie**, l'embellie entamée fin 2017 se prolonge au 2^e trimestre : + 0,2 %, après + 0,3 %. Les besoins de main-d'œuvre augmentent dans tous les sous-secteurs, à l'exception de la *Fabrication d'autres produits industriels*. La progression est la plus forte dans le *Raffinage* ; *Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* (+ 0,6 %, après + 0,1 %).

Dans l'*Industrie agroalimentaire*, la demande de travail augmente, mais moins vivement qu'au cours des deux trimestres précédents (+ 0,3 %, après + 1,2 %). Le nombre de salariés dans l'industrie retrouve le niveau qu'il avait cinq ans auparavant.

Après des rythmes de croissance plutôt vigoureux depuis 2016, les besoins de main-d'œuvre se modèrent dans la **construction** en 2018 (+ 0,2 % par trimestre). Au 2^e trimestre, l'emploi ne progresse que grâce au soutien de l'intérim, dont le taux de recours retrouve son plus haut niveau.

En France métropolitaine, l'emploi salarié ralentit une nouvelle fois au 2^e trimestre (+ 0,1 %, après + 0,2 %), sous l'effet conjugué d'une décélération de l'emploi hors intérim et d'une légère baisse

de l'intérim. Sur un an, la croissance s'établit à + 0,8 %, après + 1,2 %.

Un fort recul des déclarations d'embauche

En région Provence - Alpes - Côte d'Azur, après plusieurs trimestres d'évolution positive, les Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont en forte baisse par rapport au 1^{er} trimestre 2018 (- 3,7 %). Ce recul concerne tous les types de contrat. Les embauches en CDI, qui pèsent pour 16 % des déclarations, reculent de 4,0 %. Les CDD de moins d'un mois perdent 3,7 % et représentent 67 % des embauches.

La baisse des DPAE est très forte dans l'*Hébergement-restauration* (- 10,2 %) et plus modérée dans les *Services* (- 2,4 %). Ces deux secteurs regroupent 84 % des déclarations d'embauche du 2^e trimestre. À l'inverse, elles progressent dans les secteurs de l'*Industrie* et de la *Construction* (respectivement + 6,4 % et + 3,0 %) mais ne concentrent que 6 % des intentions d'embauche du trimestre. Les très petites entreprises restent dynamiques pour l'emploi. Elles sont les seules à embaucher plus qu'au 1^{er} trimestre (+ 2,1 %) et avec une part importante de CDI (19 %). Les embauches des entreprises de 10 à 49 salariés sont en recul de 9,2 % ce trimestre.

Un marché du travail favorable

Le taux de chômage est orienté à la baisse

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé repart à la baisse au 2^e trimestre 2018 : - 0,2 point par rapport au trimestre précédent, après + 0,5 point début 2018. Il s'établit ainsi à 10,6 % de la population active. Ce taux est le plus bas observé depuis 2011, à l'exception de celui de fin 2017, marqué par une baisse historique. Sur un an, il diminue également de 0,2 point. En France métropolitaine, le repli trimestriel est de même ampleur (- 0,2 point) et le taux de chômage atteint 8,7 % de la population active. Sur un an, le recul est deux fois plus marqué qu'en région (- 0,4 point).

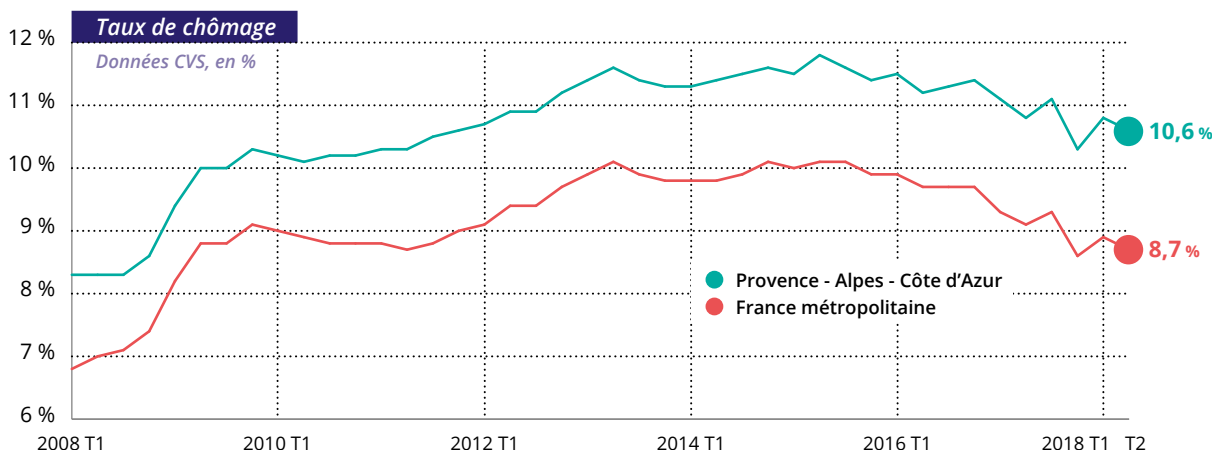
Tous les départements sont concernés par cette baisse. Avec - 0,3 point, elle est la plus forte dans les Alpes-Maritimes (9,7 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (11,1 %). Dans le Var (10,2 %), les Bouches-du-Rhône (11,0 %) et le Vaucluse (11,7 %), la diminution

est similaire à la région (- 0,2 point). Le recul est légèrement moins marqué (- 0,1 point) dans les Hautes-Alpes (8,5 %), où le taux de chômage demeure le plus bas.

La demande d'emploi poursuit son ralentissement amorcé en début d'année

Au 2^e trimestre 2018, la région dépasse la borne des 500 000 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Le rythme de croissance annuel décélère pour le deuxième trimestre consécutif : + 2,7 %, soit + 13 000, après + 3,2 % début 2018.

Le ralentissement concerne à la fois les hommes et les femmes, toutefois la hausse annuelle demeure beaucoup plus vigoureuse pour ces dernières (+ 4,6 %, contre + 0,7 % pour les hommes).



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

Comme depuis un an, la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans s'accroît (+ 3,0 %, après + 2,3 %). En revanche, elle ralentit nettement pour les 50 ans ou plus, (+ 5,4 %, après + 6,2 %). Enfin, la demande d'emploi de longue durée décélère (+ 9,3 %, après + 10,0 %) et le nombre d'inscrits depuis moins d'un an consolide sa baisse (- 2,2 %, après - 1,6 %).

En France métropolitaine, la demande d'emploi poursuit également son ralentissement (+ 1,4 %, après + 2,1 %). L'évolution par sexe ainsi que celle des seniors et des inscrits depuis moins d'un an sont similaires à la région. Cependant, le nombre de jeunes se stabilise et la demande d'emploi de longue durée continue d'accélérer sur un an.

Stagnation des reprises d'emploi ce trimestre

Au cours du 2^e trimestre 2018, près de 102 900 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une hausse de + 0,6 % par rapport au 2^e trimestre 2017. Sur 12 mois glissants, cela représente près de 371 300 reprises d'emploi (+ 5,1 % par rapport à l'année précédente). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B s'est accru de + 1,4 %.

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.



Taux de chômage de 10,6 %
- 0,2 point sur le trimestre
+ 2,7 % de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) sur un an
102 900 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur le trimestre

16 000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont retrouvé un emploi. Il s'agit de la classe d'âge ayant le plus profité des reprises d'emploi avec un taux de 13,4 % (10,0 % pour les 25-49 ans et 5,8 % pour les 50 ans et plus). Plus des deux tiers des reprises d'emploi concernent des demandeurs d'emploi avec moins d'un an d'ancienneté. Trois domaines professionnels concentrent plus de la moitié des reprises d'emploi : les Services à la personne et à la collectivité (+ 3,3 %), l'Hôtellerie-restauration tourisme (+ 1,0 %) et le Commerce, vente et grande distribution (- 0,5 %).

plus de la moitié des reprises d'emploi : les Services à la personne et à la collectivité (+ 3,3 %), l'Hôtellerie-restauration tourisme (+ 1,0 %) et le Commerce, vente et grande distribution (- 0,5 %).

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se stabilise

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 2^e trimestre 2018, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit un an et plus de trois semaines (388 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit 4 jours de plus ce trimestre. Cette hausse concerne les cadres (+ 26 jours), les seniors (+ 22 jours), les hommes (+ 10 jours) et les ouvriers (+ 8 jours). En revanche, l'indicateur est en légère amélioration pour les jeunes, les professions intermédiaires et les femmes (de 6 à 4 jours en moins en trois mois). En rythme annuel, l'ICDC régional diminue de près de deux semaines (- 13 jours). Les ICDC dans les Alpes-de-Haute-Provence (419 jours) et dans le Vaucluse (411 jours) restent élevés, même si dans ce dernier il est observé une petite éclaircie de - 5 jours, ainsi que dans les Bouches-du-Rhône (386 jours, - 8 jours). L'indicateur des Hautes-Alpes (382 jours) se détériore faiblement (+ 6 jours), comme celui des Alpes-Maritimes (362 jours avec + 5 jours). Celui du Var (378 jours) connaît la plus forte hausse trimestrielle avec + 10 jours.

ZOOM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TERRITORIALISÉ

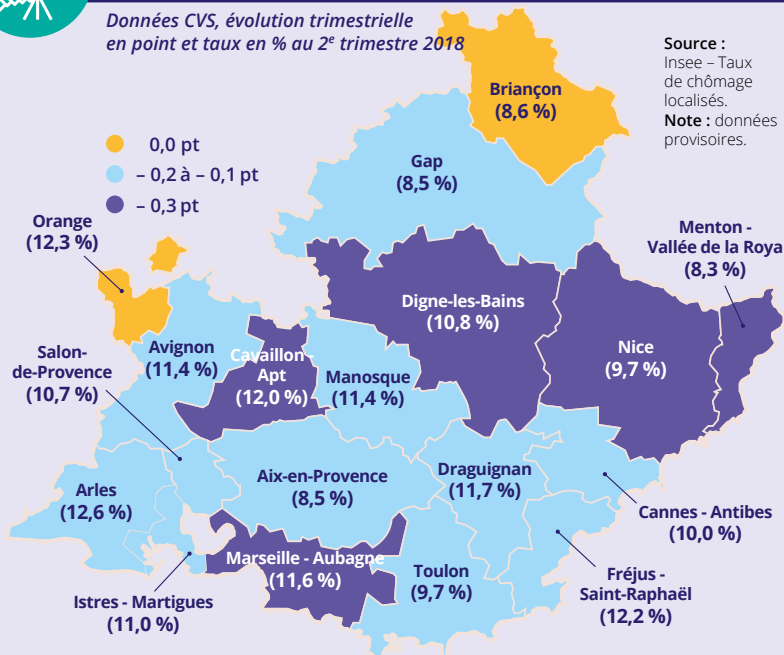
Baisse du taux de chômage dans toutes les zones d'emploi sauf à Briançon et Orange

En rythme annuel, le taux de chômage décroît au 2^e trimestre dans chacune des zones d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur, à l'exception de Briançon (8,6 %) et Orange (12,3 %), où il est stable. Le repli est le plus marqué (- 0,3 point) à Menton - Vallée de la Roya (8,3 %), Nice (9,7 %), Digne-les-Bains (10,8 %), Marseille - Aubagne (11,6 %) et Cavaillon - Apt (12,0 %). Dans les autres territoires, la baisse du taux de chômage oscille entre - 0,2 point et - 0,1 point, proche de l'évolution régionale.



Évolution du taux de chômage par zone d'emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur entre le 1^{er} trimestre et le 2^e trimestre 2018

Données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 2^e trimestre 2018



Source : Insee - Taux de chômage localisés.
Note : données provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 10,6 % (- 0,2 pt)
France métropolitaine : 8,7 % (- 0,2 pt)

En France, l'activité accélérerait au 2^e semestre après avoir été modérée au 1^{er} semestre

Début 2018, les écarts de croissance s'accroissent entre les grands pays. Au 1^{er} semestre 2018, l'activité a été stimulée aux États-Unis par une politique budgétaire procyclique. En zone euro, l'allant des économies allemande et espagnole contraste avec les difficultés observées en Italie. Certaines économies émergentes connaissent par ailleurs de fortes tensions financières et inflationnistes. L'environnement international resterait néanmoins porteur, avec un commerce mondial encore dynamique malgré les tensions protectionnistes.

En France, après une année 2017 très dynamique, la croissance a nettement ralenti au 1^{er} semestre (+0,2 % par trimestre). Au-delà des facteurs internationaux qui ont pesé sur le climat des affaires, l'activité économique a été pénalisée par des facteurs ponctuels (grèves, baisse du pouvoir d'achat au premier

trimestre, moindre consommation en énergie, maintenance de raffineries).

Cependant, le retour à la normale dans les secteurs des transports et de l'énergie, combiné à un dynamisme des immatriculations de véhicules durant l'été, conduiraient à un rebond de la consommation des ménages au 3^e trimestre.

En fin d'année, le pouvoir d'achat progresserait fortement en raison des réductions de cotisations sociales et de taxe d'habitation, et prendrait ainsi le relais pour soutenir la consommation. Le taux de chômage continuerait de baisser pour s'établir à 8,9 % fin 2018. Bénéficiant également d'un investissement des entreprises robuste et d'une accélération des exportations, le PIB français croîtrait de +0,5 % au 3^e trimestre puis de +0,4 % au 4^e, conduisant à une croissance de +1,6 % en moyenne en 2018.

Au 3^e trimestre, l'embellie de l'économie régionale se confirme

À la fin du 3^e trimestre 2018, à la faveur d'une demande nationale et internationale mieux orientée, la **production industrielle** progresse dans tous les secteurs hormis dans la *Fabrication de matériels de transport* où la stabilité prévaut. Le taux d'utilisation des capacités de production progresse de 2 points et s'établit à 84 %, soit un taux qui dépasse sa moyenne de longue période (82 %). Dans les **services marchands**, principale composante de l'économie régionale, le niveau des transactions est bien orienté principalement dans l'*Hébergement*, l'*Ingénierie*, la *Maintenance*, le *Transport*, l'*Intérim* et la *Communication*.

Dans la **construction**, l'activité demeure sur un rythme haussier. La demande publique et privée toujours bien orientée permet d'alimenter le carnet de commandes qui donne une plus grande visibilité aux professionnels. La concurrence tarifaire reprend et contraint bien souvent les prix des devis.

À court terme, dans l'ensemble des secteurs de Provence - Alpes - Côte d'Azur, une hausse de l'activité est anticipée.



Une
activité
économique
régionale **au beau fixe**

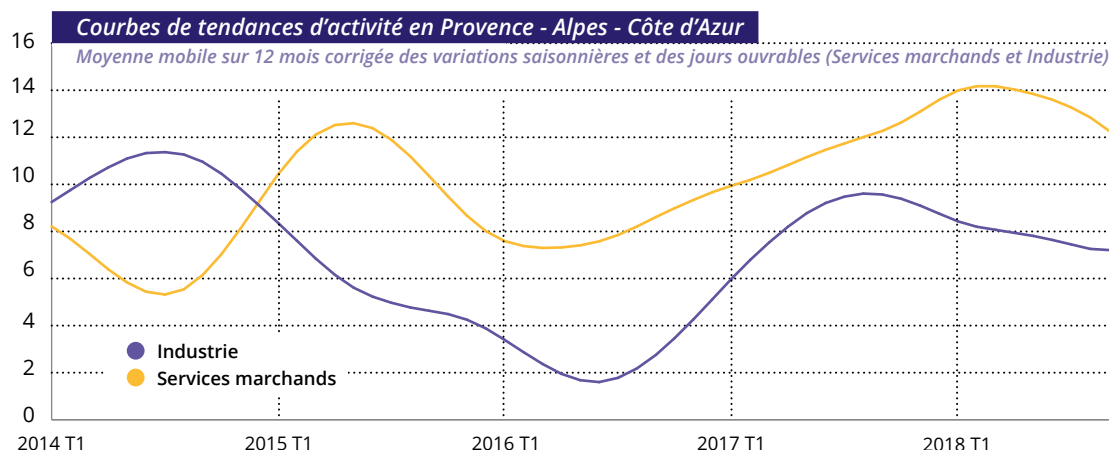
Forte baisse
des entreprises de
moins de 10 salariés
demandant un délai
de paiement

Un nombre de demandeurs de délais toujours en baisse

Au cours du 3^e trimestre 2018 en région, 2 417 entreprises ont demandé un délai à l'Urssaf pour le paiement de leurs cotisations, soit 1,4 % des entreprises. En un an, ce nombre de demandeurs a baissé de 27 %.

Cette amélioration concerne uniquement les entreprises de moins de 10 salariés (- 32 % en annuel), alors que ce volume augmente de 3 % pour les autres entreprises.

Tous les secteurs bénéficient de cette baisse et notamment le *Commerce* et l'*Hébergement-restauration* (respectivement - 39 % et - 33 % en annuel).



Source : Banque de France.

LES ÉTUDES VUES EN PLÉNIÈRE



69 000 emplois numériques en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Avec 69 000 emplois, soit 3,7 % de son emploi total en 2014, Provence - Alpes - Côte d'Azur est la deuxième région française la plus numérique. Fort du dynamisme en particulier de la technopole de Sophia Antipolis, l'emploi numérique régional a progressé entre 2009 et 2014 près de cinq fois plus vite que l'ensemble des secteurs : + 3,9 %, soit un gain de 2 600 emplois. Les dynamiques sont toutefois très différentes selon les activités : la programmation et le conseil informatique ont créé 5 300 emplois sur la période, quand la fabrication électronique

en a perdu 2 000, soit près d'un quart de ses effectifs.

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, 30 000 personnes exercent en 2014 un métier du domaine de l'informatique. Ces métiers sont diffusés à l'ensemble de l'économie : quatre informaticiens sur dix travaillent ainsi dans des secteurs hors de l'économie numérique tels que les sièges sociaux d'entreprise, les cabinets d'étude, le commerce ou encore l'administration. Entre 2009 et 2014, les métiers de l'informatique ont fortement progressé : + 7 %, soit un gain de 2 000 emplois.

Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur
Sébastien Novella
Directe Provence - Alpes - Côte d'Azur
Mathieu Sauviac



POWERPOINT



ÉTUDE



L'artisanat à l'heure du tout numérique

Comment les artisans peuvent-ils se saisir efficacement du numérique au sein de leur entreprise ? Si le numérique constitue un atout au maintien et développement de l'activité, peu d'artisans s'en sont saisis pleinement. Les besoins en compétences en lien avec la transition numérique s'expriment différemment selon l'entreprise. Ils peuvent être immédiats afin de répondre à l'obligation du e-administratif et à l'usage basique d'Internet. À plus long terme, ils peuvent être intégrés à une stratégie globale de l'entreprise. Cela interroge les relations de proximité à développer avec les artisans

pour mieux répondre à leurs besoins.

L'étude dégage ainsi des pistes de réflexion en termes d'amplification des actions des conseillers (de chambres consulaires, d'OPCA...), de promotion des TIC (technologies de l'information et de la communication), de développement de la médiation numérique, d'appréciation de l'évolution des besoins de qualification par des suivis personnalisés et par des plateformes de e-service, d'accès plus simple et adaptées aux différents profils d'artisans, ainsi que le maintien des aides financières pour la transition numérique.

ORM
Lydie Chaintreuil
Somoudom Inthavong



POWERPOINT



ÉTUDE

NOTES DE



CONJONCTURE



TÉLÉCHARGER

→ La note de conjoncture de la
Directe Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2018

→ Insee conjoncture Provence - Alpes - Côte d'Azur,
octobre 2018

→ Statistiques et indicateurs -
Pôle emploi, octobre 2018

→ La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Banque
de France, septembre 2018

→ Stat'Ur PACA - Urssaf,
octobre 2018

→ Le tableau de bord de la
solvabilité des entreprises et
sauvegarde des emplois en
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Observation PACA Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation PACA Conjoncture » (OPC) est **un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'ORM** et constitué de **la Région, la Direccte, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France et l'Urssaf**.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer **des diagnostics conjoncturels partagés** en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un **lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région** – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de **connaissances partenariales** et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de **répondre aux besoins des décideurs** en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est :

- Chaque trimestre, une réunion technique, une séance plénière et la diffusion d'un communiqué cosigné par les membres du réseau.
- Un site Internet dédié : www.observation-paca-conjoncture.org

Directeur de publication
Philippe Cottet

Réalisation
Groupe technique d'OPC

Conception graphique - PAO
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 22 octobre 2018



Direccte
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Observatoire Régional des Métiers